



COMPTE-RENDU
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 31 MAI 2012 à 17h30

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, MM. Millet-Barbé, Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Boé, Chabaud-Nadin, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, M. Escapil-Inchauspé, Mme Touraton, MM. Gastambide, Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto (jusqu'à la délibération n° 27), Mme Thicoïpé, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Dumas à M. Millet-Barbé ; Mme Darmendrail à M. Lacassagne (jusqu'à la délibération n° 12) ; Mme Doucet-Joyé à Mme Touraton ; Mme Salducci à Mme Demont ; M. Etcheto à Mme Capdevielle (à partir de la délibération n° 28) ; Mme Loupien-Suarès à M. Etcheto (jusqu'à la délibération n° 27).

EXCUSEE : Mme Pibouleau-Blain.

ABSENT : M. Arandia (jusqu'à la délibération n°2).

SECRETAIRE : M. Jaussaud.



Approbation du procès-verbal de la séance du 29 mars 2012.

Approuvé à l'unanimité.

ADMINISTRATION GENERALE

1. Compte-rendu des décisions du maire prises dans le cadre des dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales (rapporteur : M. le Maire).

Le conseil municipal prend acte de la communication dudit compte-rendu.
Pas de vote.

2. Création d'une commission de délégation de service public à vocation générale – Fixation des conditions de dépôt des listes pour l'élection de ses membres (rapporteur : M. Labayle).

Le conseil municipal autorise la création de ladite commission et fixe les conditions de dépôt des listes pour l'élection de ses membres.
Adopté à l'unanimité.

3. Compte administratif 2011 – Budget principal (rapporteur : M. Soroste).

Le conseil municipal approuve le compte administratif 2011 du budget principal tel que présenté.

Voté sous la présidence de M. Pommiez.

M. le Maire ne participe pas au vote.

M. Soudre, Mme Capdevielle, M. Etcheto, Mme Thicoipé, M. Bergé ne participent pas au vote.

M. Aguerre ne participe pas au vote.

MM. Ugalde, Barrère s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

4. Compte administratif 2011 – Budget annexe de l'eau (rapporteur : M. Soroste).

Le conseil municipal approuve le compte administratif 2011 du budget annexe de l'eau tel que présenté.

Voté sous la présidence de M. Pommiez.

M. le Maire ne participe pas au vote.

M. Soudre, Mme Capdevielle, M. Etcheto, Mme Thicoipé, M. Bergé ne participent pas au vote.

M. Aguerre ne participe pas au vote.

MM. Ugalde, Barrère s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

5. Compte administratif 2011 - Budget annexe des parcs de stationnement (rapporteur : M. Soroste).

Le conseil municipal approuve le compte administratif 2011 du budget annexe des parcs de stationnement tel que présenté.

Voté sous la présidence de M. Pommiez.

M. le Maire ne participe pas au vote.

M. Soudre, Mme Capdevielle, M. Etcheto, Mme Thicoipé, M. Bergé ne participent pas au vote.

M. Aguerre ne participe pas au vote.

MM. Ugalde, Barrère s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

6. Compte administratif 2011 - Budget annexe de l'assainissement non collectif (rapporteur : M. Soroste).

Le conseil municipal approuve le compte administratif 2011 du budget annexe de l'assainissement non collectif tel que présenté.

Voté sous la présidence de M. Pommiez.

M. le Maire ne participe pas au vote.

M. Soudre, Mme Capdevielle, M. Etcheto, Mme Thicoipé, M. Bergé ne participent pas au vote.

M. Aguerre ne participe pas au vote.

MM. Ugalde, Barrère s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

7. Bilan des acquisitions et des cessions d'immeubles et de droits réels immobiliers - Année 2011 (rapporteur : M. Soroste).

Le conseil municipal délibère sur ce bilan.

M. Soudre, Mme Capdevielle, M. Etcheto, Mme Thicoipé, M. Bergé ne participent pas au vote.

M. Aguerre ne participe pas au vote.

MM. Ugalde, Barrère s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

8. Compte de gestion 2011 (rapporteur : M. Soroste).

Le conseil municipal approuve les comptes de gestion 2011 établis par Monsieur le Trésorier municipal et déclare qu'ils n'appellent ni observation, ni réserve.

M. Soudre, Mme Capdevielle, M. Etcheto, Mme Thicoipé, M. Bergé ne participent pas au vote.

M. Aguerre ne participe pas au vote.

MM. Ugalde, Barrère s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

9. - Affectation du résultat de fonctionnement 2011 - Budget principal (rapporteur : M. Soroste).

Le conseil municipal approuve l'affectation du résultat de fonctionnement du budget principal (8 233 617,36 €) telle que présentée.

M. Soudre, Mme Capdevielle, M. Etcheto, Mme Thicoipé, M. Bergé ne participent pas au vote.

M. Aguerre ne participe pas au vote.

MM. Ugalde, Barrère s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

10. Affectation du résultat de fonctionnement 2011 - Budget annexe de l'eau (rapporteur : M. Soroste).

Le conseil municipal approuve l'affectation du résultat de fonctionnement du budget principal (1 466 509,40 €) telle que présentée.

M. Soudre, Mme Capdevielle, M. Etcheto, Mme Thicoipé, M. Bergé ne participent pas au vote.

M. Aguerre ne participe pas au vote.

MM. Ugalde, Barrère s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

11. Affectation du résultat de fonctionnement 2011 - Budget annexe de l'assainissement non collectif (rapporteur : M. Soroste).

Le conseil municipal approuve l'inscription du résultat de fonctionnement du budget annexe de l'assainissement non collectif (13 953,52 €) en report à nouveau.

M. Soudre, Mme Capdevielle, M. Etcheto, Mme Thicoipé, M. Bergé ne participent pas au vote.

M. Aguerre ne participe pas au vote.

MM. Ugalde, Barrère s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

12. Remises gracieuses de créances (rapporteur : M. Soroste).

Le conseil municipal approuve les remises proposées, soit un montant total de 2 866,07 €.

Adopté à l'unanimité.

13. Regroupement des salles de cinéma d'art et essai quai Amiral Sala - Lancement du concours de maîtrise d'œuvre et élection des membres du jury de concours (rapporteur : M. Etchegaray)

Le conseil municipal procède à l'élection des membres du jury de concours et autorise M. le Maire à régler les indemnités diverses ainsi qu'à signer et déposer la demande de permis de construire qui résultera de cette procédure.

MM. Ugalde, Barrère ne prennent pas part au vote.

Adopté à la majorité.

14. Les Escales Marines – Organisation de la manifestation et demande de subvention à l'Agglomération Côte Basque-Adour (rapporteur : Mme Demont).

Le conseil municipal autorise M. le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de la manifestation et notamment à solliciter auprès de l'Agglomération Côte Basque-Adour une subvention de 23 000 €.

Adopté à l'unanimité.

15. Exposition « Les Enfants Terribles » organisée par l'association Image et Outils – Convention de mise à disposition de l'espace d'exposition du Carré (rapporteur : Mme Demont).

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer ladite convention.

Adopté à l'unanimité.

16. Musée Bonnat-Helleu - Restauration d'œuvres - Demande de subvention auprès de la DRAC Aquitaine (rapporteur : Mme Demont).

M. le Maire est autorisé à solliciter une subvention au taux le plus élevé possible.

Adopté à l'unanimité.

17. Musée Bonnat-Helleu - Etude de programmation pour son extension et sa rénovation – Demandes de subventions (phase 2) (rapporteur : M. Etchegaray).

M. le Maire est autorisé à solliciter auprès de la DRAC Aquitaine, du Conseil régional d'Aquitaine et du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques une subvention au taux le plus élevé possible.

Adopté à l'unanimité.

18. Musée Bonnat-Helleu – Prêt d'une œuvre d'Achille Zo à la Réunion des musées nationaux à Paris et à la Fondation Mapfre à Madrid (rapporteur : Mme Touraton).

Le conseil municipal accepte ce prêt et autorise M. le Maire à signer les deux conventions correspondantes.

Adopté à l'unanimité.

19. Médiathèque - Prêt d'œuvres au Pôle d'archives de Bayonne et du Pays basque (rapporteur : Mme Touraton).

Le conseil municipal accepte ce prêt et autorise M. le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à la réalisation de cette exposition.

Adopté à l'unanimité.

EDUCATION ET VIE SOCIALE

20. Sectorisation des écoles publiques – Définition des périmètres scolaires (rapporteur : M. Jaussaud).

Le conseil municipal détermine, conformément à l'article L.212-7 du code de l'éducation, le ressort des établissements scolaires concernés et fixe pour ce faire les limites des périmètres scolaires, telles que présentées.

Adopté à l'unanimité.

21. Convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'allocations familiales pour les services périscolaires municipaux (rapporteur : M. Millet-Barbé).

M. le Maire est autorisé à signer ladite convention.

Adopté à l'unanimité.

22. Enfance et jeunesse - Avenant au Contrat Educatif Local (CEL) pour l'année 2012 (rapporteur : M. Millet-Barbé).

M. le Maire est autorisé à signer ledit avenant.

Adopté à l'unanimité.

23. Convention de partenariat entre la commune, le CCAS et l'association Unis-Cité dans le cadre du service civil volontaire (rapporteur : Mme Bisauta).

M. le Maire est autorisé à signer ladite convention.

Adopté à l'unanimité.

ENVIRONNEMENT ET ESPACES NATURELS

24. Muséum d'histoire naturelle – Enrichissement et restauration des collections – Demandes de subventions (rapporteur : Mme Gibau-Gentili).

M. le Maire est autorisé à solliciter auprès de la Direction régionale des affaires culturelles et de la région Aquitaine les subventions aux taux les plus élevés possibles.

Adopté à l'unanimité.

25. Convention de gestion du site des barthes de l'Urdains entre le SMAZA, l'Agglomération et la Commune de Bayonne (rapporteur : Mme Gibaud-Gentili).

M. le Maire est autorisé à signer ladite convention.

Adopté à l'unanimité.

ESPACES PUBLICS ET CADRE DE VIE

26. Installation d'un système de vidéoprotection sur différents sites – Demande de subvention (rapporteur : M. Millet-Barbé).

M. le Maire est autorisé à solliciter une subvention auprès du fonds interministériel de prévention de la délinquance.

Mme Bisauta, MM. Jaussaud, Arandia, Causse s'abstiennent.

M. Soudre, Mme Capdevielle, M. Etcheto, Mme Thicoipé, M. Bergé s'abstiennent.

M. Aguerre vote contre.

Adopté à la majorité.

27. Toponymie – Dénomination de voies (rapporteur : M. le Maire).

Le conseil municipal approuve les dénominations de voies proposées.

Adopté à l'unanimité.

RENOVATION URBAINE

28. Requalification des espaces publics nord aux abords de l'esplanade Jouandin – Lot 5 : travaux d'espaces verts et pose de mobilier urbain – Avenant au marché (rapporteur : M. Causse).

M. le Maire est autorisé à signer l'avenant n° 1 correspondant.

Adopté à l'unanimité.

29. Requalification des espaces publics nord aux abords de l'esplanade Jouandin – Lot 6 : éclairage fonctionnel et lot 7 : éclairage de mise en valeur – Avenants aux marchés (rapporteur : M. Causse).

M. le Maire est autorisé à signer les avenants n° 1 correspondants.

Adopté à l'unanimité.

30. Aménagement des espaces publics sud aux abords de l'esplanade Jouandin – Demandes de subventions (rapporteur : M. Causse).

M. le Maire est autorisé à solliciter les subventions auprès des différents partenaires potentiels (Europe, Etat et Région Aquitaine).

Adopté à l'unanimité.

FETES TRADITIONNELLES ET MANIFESTATIONS

31. Prestations de gardiennage et de sécurité - Attribution des marchés (rapporteur : M. Pommiez).

M. le Maire est autorisé à signer les marchés correspondants avec les titulaires retenus.

Adopté à l'unanimité.

32. Fourniture de sanitaires en location temporaire – Attribution du marché (rapporteur : M. Pommiez).

M. le Maire est autorisé à signer le marché correspondant avec la société Balat France.

Adopté à l'unanimité.

33. Conventions de partenariat avec les villes de Mont-de-Marsan et Toulouse pour des prestations de propreté urbaine (rapporteur : Mme Chevrel).

M. le Maire est autorisé à signer les conventions de partenariat correspondantes.

Adopté à l'unanimité.

TEMPORADA

34. Fixation des tarifs (rapporteur : M. Soroste).

Le conseil municipal approuve les dispositions et tarifs 2012 et autorise M. le Maire à signer les conventions correspondantes.

M. Soudre, Mmes Capdevielle, Thicoipé, M. Bergé ne prennent pas part au vote.

Adopté à la majorité.

35. Contrats d'engagement des professionnels taurins (rapporteur : M. Soroste).

M. le Maire est autorisé à effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre desdits contrats.

M. Soudre, Mmes Capdevielle, Thicoipé, M. Bergé ne prennent pas part au vote.

Adopté à la majorité.

FONCIER

36. Acquisition à Monsieur Casedevant de parcelles sises chemin de Halage de la Nive (rapporteur : Mme Gibaud-Gentili).

M. le Maire est autorisé à signer les documents nécessaires à la concrétisation de l'opération.
Adopté à l'unanimité.

37. Cession de l'immeuble sis 18 rue de Fontenailles à Lausanne (rapporteur : M. Etchegaray).

M. le Maire ou M. le premier Adjoint est autorisé à signer les documents nécessaires à la concrétisation de l'opération.
Adopté à l'unanimité.

38. Cession au Centre hospitalier de la Côte basque de parcelles sises au Prissé en vue de la construction d'un EHPAD (rapporteur : Mme Durruty).

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer l'ensemble des documents permettant de concrétiser cette transaction et à autoriser le Centre hospitalier de la Côte basque à déposer le permis de construire sur les terrains concernés.
Adopté à l'unanimité.

REGIE DES EAUX

39. Protection des captages de l'Ursuya – Enquête Publique – Réserves et recommandations de la commission d'enquête (rapporteur : Mme Gibaud-Gentili).

Le conseil municipal prend acte des réserves et recommandations émises par la commission d'enquête, sachant que leurs levées ne remettent pas en cause les objectifs fixés de protection des ressources et décide de suivre les recommandations de la commission d'enquête compte tenu du fait qu'elles correspondent tout à fait à l'esprit de partenariat dans lequel la Régie des Eaux de Bayonne conduit ce dossier.
Adopté à l'unanimité.

40. Convention de prestation de facturation de la redevance assainissement pour le compte de l'Agglomération Côte Basque-Adour (rapporteur : Mme Gibaud-Gentili).

M. le Maire est autorisé à signer ladite convention.
Adopté à l'unanimité.

41. Convention de vente d'eau en gros au syndicat d'eau potable URA (rapporteur : Mme Gibaud-Gentili)

M. le Maire est autorisé à signer ladite convention.
Adopté à l'unanimité.

42. Réseaux d'adduction et de distribution d'eau potable – Programme de renouvellement 2012 – Consultation des entreprises (rapporteur : Mme Gibaud-Gentili).

M. le Maire est autorisé à effectuer toutes les démarches nécessaires en vue de passer les marchés à intervenir.
Adopté à l'unanimité.

RESSOURCES HUMAINES

43. Modification du tableau des effectifs (rapporteur : Mme Durruty).

Le conseil municipal approuve la modification du tableau des effectifs proposée (2 transformations de postes).

Adopté à l'unanimité.

44. Contrat de travail à durée déterminée - Chargée de communication et des relations presse (rapporteur : Mme Durruty).

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer avec Mme Olivia Fabri un nouveau contrat de travail à durée déterminée de 3 ans à compter du 1^{er} juillet 2012.

Adopté à l'unanimité.

45. Contrat de travail à durée déterminée - Chef de Projet Rénovation urbaine des Hauts de Bayonne (rapporteur : Mme Durruty).

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer avec M. Loïc Debray un nouveau contrat de travail à durée déterminée de 3 ans à compter du 1^{er} août 2012.

Adopté à l'unanimité.

46. Contrat de travail à durée déterminée - Responsable du Muséum d'histoire naturelle (rapporteur : Mme Gibaud-Gentili).

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer avec M. Eric Guiho un nouveau contrat de travail à durée déterminée de 3 ans à compter du 1^{er} août 2012.

Adopté à l'unanimité.

47. Direction de l'événementiel et de l'animation – Attribution d'une gratification de stage à Madame Karine Olharan (rapporteur : Mme Durruty).

Le conseil municipal accorde à Melle Karine Olharan la gratification proposée.

Adopté à l'unanimité.

48. Direction des sports – Attribution d'une gratification de stage à Madame Mérino et à Messieurs Fuzeau, Salomon et Fidelle (rapporteur : M. Jaussaud).

Le conseil municipal accorde à chacun des stagiaires concernés la gratification proposée.

Adopté à l'unanimité.

49. Direction de l'urbanisme – Attribution d'une gratification de stage à Madame Miléna Cahen (rapporteur : M. Gouffrant).

Le conseil municipal accorde à Mme Miléna Cahen la gratification proposée.

Adopté à l'unanimité.

PATRIMOINE IMMOBILIER

O/J N° 50 - Ecole élémentaire Aristide Briand – Réfection de la couverture – Autorisation du dépôt d'une déclaration préalable de travaux (rapporteur : M. Gastambide).

M. le Maire est autorisé à déposer, au nom de la Ville de Bayonne, la déclaration préalable de travaux correspondante.

Adopté à l'unanimité.

51. Stade Jean Dauger – Couverture des deux tribunes et extension de la tribune de face – Protocole d'accord transactionnel (rapporteur : M. Jaussaud).

M. le Maire est autorisé à signer le protocole d'accord transactionnel correspondant.
Adopté à l'unanimité.

SPORTS

52. Stade Jean Dauger – Convention d'offre de concours avec la SASP Aviron bayonnais rugby pro (rapporteur : M. Jaussaud).

Le conseil municipal accepte que la SASP Aviron Bayonnais rugby pro réalise les travaux de réaménagement des locaux actuellement à usage de vestiaires, l'autorise à effectuer toutes les démarches nécessaires et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.
Adopté à l'unanimité.

53. Tarifs de location des installations sportives municipales applicables aux structures de droit privé et aux diverses associations non domiciliées sur l'Agglomération Côte Basque-Adour (rapporteur : M. Jaussaud).

Le conseil municipal approuve lesdits tarifs et autorise M. le Maire à les rendre applicables à compter du 1^{er} juin 2012.
Adopté à l'unanimité.

URBANISME

54. Site de la Porcelaine – Autorisation de dépôt de permis de construire par Habitat Sud Atlantic et principe de cession de terrain à son profit (rapporteur : M. Gouffrant).

Le conseil municipal autorise Habitat Sud Atlantic à déposer la demande de permis de construire correspondant et donne son accord sur le principe de cession des terrains nécessaires à la construction des 2 bâtiments de logements à Habitat Sud Atlantic.
Adopté à l'unanimité.

55. Droit de préemption urbain en faveur du logement social – Extension du périmètre d'intervention au périmètre du secteur sauvegardé (rapporteur : M. Gouffrant).

Le conseil municipal autorise cette extension et sollicite le conseil communautaire pour qu'il délibère de façon concordante et délègue ce droit à la Ville de Bayonne.
Adopté à l'unanimité.

56. Zone de restauration immobilière – Attribution de subventions par la Ville (rapporteur : Mme Boé).

Le conseil municipal approuve le versement des subventions (montant total 22 101,08 €).
Adopté à l'unanimité.



La séance est levée à 20h45.

Le texte complet des délibérations mentionnées ci-dessus est publié au fascicule du recueil des actes administratifs du 31 mai 2012.

-oOo-oOo-oOo-oOo-oOo-